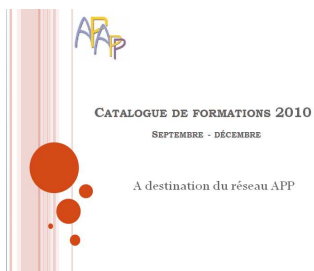




ACTUALITÉ



Le catalogue de formation de l'APapp pour le second semestre 2010 vient de paraître.

Retrouver-le en ligne sur le site www.app.tm.fr

Souscription au droit d'usage de la marque

Les APP actuellement labellisés ont jusqu'au 31 juillet (prolongé jusqu'au 20 septembre en raison des congés d'été) pour renouveler leur droit d'usage pour l'année 2010-2011. Cette nouvelle souscription sera effective jusqu'en juin 2011, et ne sera prolongée que dans le cadre d'une procédure de labellisation menée conjointement avec l'Afnor.

En effet, à compter de janvier 2011, une nouvelle campagne de labellisation sera entreprise via des audits menés par l'Afnor. Tous les documents et informations relatifs à la labellisation APP seront mis en ligne et disponibles auprès de l'APapp.

25 ans
d'APP !!

Les 1ères Assises nationales des APP

ont eu lieu le 29 juin dernier. Elles ont été un succès en terme de mobilisation des acteurs du réseau et des partenaires. Les échanges ont permis de cerner les enjeux à venir qui, croisés avec les réflexions de la Commission prospective APP, devraient donner lieu à une réécriture concrète et actualisée du cahier des charges national APP.

Des groupes de travail ont également été constitués lors de cette journée afin de continuer le travail prospectif entrepris et de développer en réseau des projets pédagogiques innovants. L'objectif est d'entériner la démarche APP comme incontournable sur les territoires, apportant une réponse de qualité à tous les besoins de formation et d'éducation.

ACTUALITÉ DU RÉSEAU

AGENDA

« Apprendre, enseigner : entre libertés et contraintes quelles marges de manœuvre ? » CRAP— Cahiers pédagogiques 17-23 Août, Rhône— Alpes

Assemblée générale de l'APapp 28 sept, Paris

« Comprendre les inégalités », Observatoire des Inégalités 12 oct., Tours

Formation des coordonnateurs et formateurs APP 13, 14 et 15 oct., Paris

« Territoires, développement et formation », Institut international Joseph Jacotot pour la formation professionnelle 6-7 déc., Dijon

Journées en Alsace

Les APP de cette région continuent à bénéficier en 2010 d'une animation régionale spécifique assurée par l'Université de Strasbourg. Ils ont répondu sous forme de « groupement solidaire » à différents appels d'offre dont celui de l'Etat (Compétences clés) et celui du Conseil régional selon des « montages » différents dans chaque cas.

Le réseau s'est retrouvé à l'APP de Colmar, dans les locaux du GRETA, le 8 juillet dernier pour aborder la problématique du développement des activités APP en territoire. Michel Tétart, mandaté par le bureau de l'APapp, a participé à cette journée. Elle a permis à chacun de prendre conscience des potentiels de la « formule APP » au-delà des difficultés actuelles. Les APP alsaciens bénéficient d'un contexte régional favorable grâce à la réalité opérationnelle de son travail en réseau.

Mutualisation en Ile-de-France

Sous l'impulsion de l'AFE, organisme de formation porteur de l'APP de Sarcelles, et de son équipe, avec l'appui d'un étudiant qui conduit actuellement une recherche sur l'impact du marché de l'Etat « accès aux compétences clés » sur la pratique APP, une réunion, ouverte à l'ensemble des APP du Val d'Oise (ils sont 5), s'est

tenu au Cnam le 11 juin 2010. Un tableau croisé des différents financeurs a été proposé, un premier répertoire des ressources utilisées et mutualisables établi. Une opération de tests des outils pédagogiques avec en perspective l'organisation d'une « Université d'automne » sur les ressources pédagogiques,

ouverte aux équipes des APP d'Ile de France a été évoquée. La question, restée sans réponse définitive, est celle du périmètre de la mutualisation dans le cadre des marchés (en Ile de France les groupements sont souvent à l'échelle départementale).

Appel à contribution

Aux membres du réseau APP, n'hésitez pas à nous faire part de votre actualité, des événements majeurs qui se déroulent dans votre région ou des thèmes que vous aimeriez aborder dans cet espace de communication, notamment sur les enjeux du réseau et la démarche pédagogique des APP.



Contact :

✉ Animation.nationale@
app.tm.fr
☎ 01.45.65.24.90

PERSPECTIVE

Les appels d'offre du FPSPP

Par la loi du 24 novembre 2009, le FUP (Fonds Unique de Péréquation) devient le Fonds Paritaire pour la Sécurisation des Parcours Professionnels. Ses attributions et son fonctionnement sont définis par décret n°2010-155 en date du 19 février 2010. Ses missions restent la péréquation de la professionnalisation et du CIF, auxquelles s'ajoutent le recueil d'information et de données statistiques sur ce domaine, et l'animation du réseau des Fongecif.

Emanation des partenaires sociaux alimentée par les OPCA, le FPSPP, suite à une convention cadre passée avec l'Etat (15 mars 2010), étend son domaine de compétence aussi bien aux salariés qu'aux demandeurs d'emploi via le financement de projets. Ainsi **de nombreux appels d'offre sont régulièrement lancés** (voir le site : www.fpspp.org). En particulier un appel à projets à destination des OPCA devrait sortir dans les jours à venir. Il concerne la formation professionnelle des salariés faiblement qualifiés et comporte également un volet illettrisme. Afin de pouvoir y répondre, **les OPCA ont besoin de s'appuyer, localement et nationalement, sur des réseaux opérationnelles d'organismes de formation adaptés à ces besoins**. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos interlocuteurs en territoire : ils ont encore besoin de vous !

2010 est l'année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale : profitons-en ! Voici quelques uns de ses objectifs, qui semblent rejoindre quelques valeurs portées par le réseau APP ... depuis quelques années.

- * promouvoir l'implication et l'engagement politique de chaque secteur de la société dans le cadre de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en partant du niveau local jusqu'au niveau européen, que se soit dans le public ou le privé ;
- * donner voix aux inquiétudes et aux besoins des individus vivant dans la pauvreté et l'exclusion sociale ;
- * aider à démolir les stéréotypes et la stigmatisation liés à la pauvreté et à l'exclusion sociale ;
- * promouvoir une société qui soutienne et améliore la qualité de vie, le bien-être social et l'égalité des chances pour tous ;
- * dynamiser la solidarité entre les générations tout en assurant un développement durable.

RESSOURCES

En bref

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi de catégorie A s'établit à 2 699 600 en France métropolitaine fin mai 2010. Ce nombre augmente par rapport à la fin avril 2010 (+0,8 %, soit +22 600).

L'APapp adhère au FFFOD

Depuis le 10 juillet dernier, l'APapp est membre du FFFOD (Forum Français de la Formation Ouverte et à Distance). L'association a pour vocation de promouvoir et favoriser le développement de la formation ouverte et à distance en France autour des questions juridiques, politiques, pédagogiques, de normes, etc.

Le Forum regroupe des entreprises, des organismes de formation, des partenaires sociaux. Créée en 1995 le réseau APP, via l'animation nationale de l'époque, en était un des membres fondateur.

Note d'alerte du FFFOD

« Depuis un peu plus d'une dizaine d'années, le management des ressources humaines, la gestion des emplois ou la conception des actions de formation s'appuient, de plus en plus fréquemment, sur des « approches compétences ». Ces approches sont très variées, chacun ayant sa propre définition de la compétence, ce qui génère des formulations différentes, des modes de classification différents, des processus d'appréciation différents... » ainsi commence la note d'alerte écrite par B. Blandin il y a quelques jours sur la **normalisation de la représentation des compétences**.

Cela représente comme danger de conduire à terme à l'élaboration d'un système perfectionné de traitement d'information sur les compétences, reposant uniquement sur des échanges harmonisés et donc réducteurs, mais conformes aux seules demandes croissantes des institutions et du marché. [Lire la suite ...](#)

A retenir

« **Compétences clés** pour l'éducation et la formation tout au long de la vie », le référentiel européen.

[Retrouvez le référentiel ici.](#)



L'APapp
(Association pour la
Promotion du label APP)

2 rue Eiffel – BP 20233 62004
Arras Cedex
03.21.51.17.15

<http://www.app.tm.fr>

